

De nombreuses activités à venir... Tous les détails à l'intérieur!



Juin 2024

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 14, numéro 4

Dans ce numéro:

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)
418 225-6305

LA DANSE EN COUNTRY

25 AU 28 JUILLET 2024
Aréna de Saint-Côme Linière

ATTENTION ATTENTION!
NOUS SOMMES DE RETOUR!

Notre jeune méga festival de danse country à succès, revient avec sa deuxième édition !

4 grandes journées thématiques de danse Country

Un beau projet vacance

*- Activités inédites, soupers
- Du jamais vu ...
Camping sur place à proximité*

***** Détails dans les prochains jours !*****

Merci Saint-Côme Linière, Beauce Qc

Procès-verbal: 10 juin 2024 et 3 juin 2024	2-4
Dates réunions conseil municipal; Escouade canine; Vidanges des fosses septiques; Conteneurs à déchets	5
Fermières; FADOQ; Marché mobile	6
Nettoyage des terrains; Dépôt huiles	7
Programmation Jeudis musicaux	8
Société historique	9
Zéro noyade; Skatepark; Terrain de tennis	10
Emploi étudiants	11
Calendrier des loisirs	12
Location salle Optimiste; Location salle Paroissiale; Tarifs et horaire piscine	13
Devenir famille d'accueil; SOPFEU	14
Remerciements aux bénévoles; Comptoir d'aubaines; Horaire bureau municipal; Escouade bleue; Service de popote roulante	15
Tire de poney	16
Précaution période de grande chaleur; Jeux d'eau ouverts	17
Bibliothèque municipale	18
Sensibilisation aux écrans; SARL; Club de course St-Côme; Viactive	19
Développement économique	20
Collecte des ordures; Recyclage; Lampadaires de rue défectueux; Encombrants ménagers; Comité consultatif d'urbanisme; L'herbicyclage	21
Havre l'Éclaircie; Logements HLM; Aide alimentaire; CEPS Beauce-Etchemins; Le Sillon	22
Taxi collectif; Répét 2-5 ans	23
Prêt matériel médical; Encombrants ménagers	24

Rappel: Le 3^e versement des taxes municipales vient à échéance le 28 juillet 2024.
Nous vous remercions de votre collaboration.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 10 juin 2024.

(CE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 juin 2024 EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL)

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

24-06-108 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024 ainsi que celui de l'assemblée spéciale du 3 juin 2024 tel que présentés.

COMPTES À ACCEPTER

24-06-109 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de mai 2024 soient acceptés selon les chèques M2400202, M2400203 et M2400254, C2400255 à C2400309 et L2400109 à L24000137 pour un déboursé total de 448 805,96 \$ incluant les salaires.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 403-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 233-2011 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 325-2019 ET 337-2019

24-06-110 ATTENDU le règlement no 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux en vigueur depuis le 9 janvier 2012;

Attendu que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications aux articles 5, 9 et 11 de ce règlement afin de redéfinir le territoire assujéti, la prise en charge ainsi que pour modifier le partage des coûts;

Attendu que la directrice générale et greffière-trésorière mentionne que le présent règlement a pour objet de redéfinir le territoire assujéti, les montants pris en charge lorsque le promoteur agit à titre de maître d'œuvre et de modifier les modalités de partage des coûts en augmentant le pourcentage de l'aide prévu en tenant compte des options 1 ou 2 concernant les travaux et en y incluant les coûts pour la préparation des plans et devis et les études préparatoires;

Attendu que l'avis de motion et le dépôt du projet du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 avril 2024;

ATTENDU que le projet de règlement a été adopté le 13 mai 2024;

Attendu qu'une période de consultation s'est tenue du 14 mai 2024 au 4 juin 2024 et qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 10 juin 2024;

ATTENDU que la présente résolution ainsi que le Règlement no 403-2023 modifiant le règlement 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et abrogeant les règlements no 325-2019 et 337-2019 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

ATTENDU que le texte du Règlement no 403-2023 soit annexé à la présente résolution pour

en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement que l'on adopte le règlement no 403-2023 modifiant le règlement 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et abrogeant les règlements no 325-2019 et 337-2019.

DÉROGATION MINEURE — 10E AVENUE — LOT 3 747 246

24-06-111 Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur le lot 3 747 246 ayant une façade de 22.86 mètres alors que le règlement de lotissement exige une façade de 23 mètres pour autoriser une construction de ce type d'usage sur un terrain desservi.

Identification du site concerné
Lot 3 747 246 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineur.

Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure afin que soit autoriser la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur le lot 3 747 246 ayant une façade de 22.86 mètres alors que le règlement de lotissement exige une façade de 23 mètres.

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 150 000 \$ qui sera réalisé le 17 juin 2024

24-06-112 ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Côme-Linière souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 150 000 \$ qui sera réalisé le 17 juin 2024, comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
254-2013	349 700 \$
254-2013	147 400 \$
297-2017	485 600 \$
297-2017	167 300 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 254-2013, la Municipalité de Saint-Côme-Linière souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, appuyé par M. Alain Dumas et résolu unanimement QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 17 juin 2024;

2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 17 juin et le 17 décembre de chaque année;

3. les billets seront signés par le maire et la greffière-trésorière;

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025	157 700 \$	
2026	165 600 \$	
2027	173 700 \$	
2028	182 600 \$	
2029	191 600 \$	(à payer en 2029)
2029	278 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 254-2013 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 17 juin 2024), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

RÉSOLUTION D'ADJUDICATION

24-06-113 Soumission pour l'émission de

Date d'ouverture	10 juin 2024	Nombre de soumissions	3
Heure d'ouverture	10 h	Échéance moyenne	3 ans et 7 mois
Lieu d'ouverture	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission	17 juin 2024
Montant	1 150 000 \$		

billets

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Côme-Linière a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 17 juin 2024, au montant de 1 150 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1- BANQUE ROYALE DU CANADA

157 700 \$	4,63000 %	2025
165 600 \$	4,63000 %	2026
173 700 \$	4,63000 %	2027
182 600 \$	4,63000 %	2028
470 400 \$	4,63000 %	2029

Prix : 100,00000 Coût réel : 4,63000 %

2- CAISSE DES JARDINS DU SUD DE LA BEAUCE

157 700 \$	4,74000 %	2025
165 600 \$	4,74000 %	2026
173 700 \$	4,74000 %	2027

182 600 \$	4,74000 %	2028
470 400 \$	4,74000 %	2029
Prix : 100,00000	Coût réel : 4,74000 %	
3- FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.		
157 700 \$	4,65000 %	2025
165 600 \$	4,50000 %	2026
173 700 \$	4,45000 %	2027
182 600 \$	4,40000 %	2028
470 400 \$	4,40000 %	2029
Prix : 98,93500	Coût réel : 4,75872 %	

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par M. Yvan Bélanger, appuyé par M. Alain Dumas et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Côme-Linière accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 17 juin 2024 au montant de 1 150 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 254-2013 et 297-2017. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

AUGMENTATION LIMITE DE CRÉDIT VISA

24-06-114 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on autorise Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, à faire une demande à Visa afin d'augmenter de 2 000\$ la limite de crédit sur la carte Visa.

AUTORISATION ACCORDÉE À L'INSPECTEUR MUNICIPAL À DÉLIVRER DES CONSTATS D'INFRACTION

24-06-115 ATTENDU que la résolution 23-10-227 autorise l'embauche de M. René Larivière à titre d'inspecteur municipal;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser cet employé municipal à délivrer, et donc signer pour et au nom de la municipalité, les constats d'infraction relatifs aux règlements municipaux ci-après énoncés, et ce, rétroactivement à sa date d'embauche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que le conseil autorise M. René Larivière, inspecteur municipal, à émettre des constats d'infraction pour les règlements en vigueur suivants :

- Règlement de zonage no 148-06 et ses amendements
- Règlement de lotissement no 149-06 et ses amendements
- Règlement de construction no 150-06 et ses

- amendements
- Règlement sur les permis et certificats no 151-06 et ses amendements
- Règlement no 318-2019 sur les branchements à l'aqueduc et les rejets à l'égout sanitaire et l'égout pluvial et ses amendements
- Règlement sur les nuisances 384-2022 et ses amendements
- Règlement no 393-2023 abrogeant le règlement 139-06 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau et ses amendements

EMBAUCHE ÉTUDIANTS – CAMP DE JOUR ET PISCINE – ÉTÉ 2024

24-06-116 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on embauche les étudiants ci-dessous pour travailler au camp de jour et à la piscine municipale pour la saison 2024 aux conditions établies par la gérante de l'aréna

Camp de jour

Maëva Lachance, Mariska Bédard, Mya Bélanger, Lidia Gonthier, Kelly-Ann Létourneau, Alyssia Vigneault, Alyson Lessard, Anabelle Doyon, Emma Paquet, Sophie-Laurence Lévesque, Alexandre Jobin Doré, Alicia Bélanger, Rose Paquet, Raphaël Cloutier, Julianne Veilleux, Katyana Talbot

Piscine municipale

Pier-Alexandre Tanguay Gilbert, Stéphanie Dubois, Émile Soulière

OFFRE DE SERVICES – SIMO MANAGEMENT INC. – VÉRIFICATION DÉBITMÈTRES

24-06-117 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de SIMO Management Inc., no 20240432 et datée du 9 avril 2024, pour faire la vérification de la précision de quatre débitmètres, au montant de 2 204.57 \$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICES – GESTIZONE – CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE ET PHASE I – PROLONGEMENT PARC INDUSTRIEL

24-06-118 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Gestizone, no 24076 et datée du 24 mai 2024, afin de faire la caractérisation écologique et l'étude Phase I dans le dossier de prolongement du parc industriel, au montant de 6 800 \$ plus taxes.

Soumissions asphalte – 22e rue

24-06-119 ATTENDU QUE des soumissions par invitations pour le contrat d'asphalte de la 22e Rue ont été reçues et ouvertes au bureau municipal, le jeudi 6 juin 2024, à 11 h, avec la présence de deux témoins indépendants du dossier;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues et en voici le résultat :

Construction Abénakis Inc.	29	617.50 \$
(avant taxes)		
Asphalte Nicolas Lachance Inc.	27	972.00 \$
(avant taxes)		

ATTENDU QU'après analyse, le comité de sélection n'a décelé aucune irrégularité dans les soumissions reçues et recommande l'acceptation du plus bas soumissionnaire conforme, soit Asphalte Nicolas Lachance Inc. au montant de 27 972.00 \$ plus taxes.

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte la recommandation d'octroyer le contrat d'asphaltage de la 22e Rue à Asphalte Nicolas Lachance Inc. au montant de 27 972.00 \$ plus taxes.

RECHARGEMENT DE GRAVIER RANG 7 – REDEVANCES CARRIÈRES

24-06-120 ATTENDU que l'on prévoit mettre environ 2 125 tonnes de gravier dans le rang 7, ce qui représente un montant approximatif de 30 133 \$;

ATTENDU le montant cumulé de 95 243.01 dans le compte Revenus reportés – Carrière sablière #55-163-00;

ATTENDU que cette réserve doit être utilisée pour l'entretien des chemins donnant accès aux carrières et sablières et que le rang 7 fait partie de ceux-ci;

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on mette approximativement 2 125 tonnes de gravier dans le rang 7 afin d'en faire l'entretien annuel et que le montant de cette dépense soit pris dans le compte Revenus reportés – Carrière sablière #55-163-00.

CONTRAT DE SERVICES – CIMCO

24-06-121 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on autorise Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, à signer le contrat de service avec CIMCO pour l'inspection et l'entretien du système de réfrigération à l'aréna.

APPROBATION – PROLONGEMENT 13E RUE

24-06-122 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière donne un avis favorable au projet de Construction Linière Inc. concernant le prolongement de la 13e Rue sous réserve d'obtenir les permis et autorisations nécessaires aux travaux d'infrastructure et de construction.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE – MOISSON BEAUCE

24-06-123 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accorde une contribution financière de 500 \$ à Moisson Beauce pour l'année 2024 dans le cadre de leur campagne annuelle «Ensemble, pour nourrir les gens d'ici».

REMERCIEMENTS – M. SAMUEL POULIN, DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD

24-06-124 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on transmette nos remerciements à M. Samuel Poulin, député de Beauce-

Sud, pour le soutien financier accordé pour l'achat d'un congélateur, qui sera installé à la salle paroissiale pour le service de l'aide alimentaire, ainsi que pour l'ensemencement de la rivière pour la Fête de la pêche ayant eu lieu les 8 et 9 juin dernier.

REMERCIEMENTS – CAISSE DES JARDINS DU SUD DE LA BEAUCE

24-06-125 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement que l'on transmette nos remerciements à la caisse Desjardins du Sud de la Beauce pour le soutien financier accordé au camp de jour ainsi qu'aux Jeudis musicaux pour l'année 2024.

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES – MME BIANCA PERREAULT, CONSEILLÈRE NO 2

24-06-126 ATTENDU que l'article 358 de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités stipule que tout membre du conseil municipal d'une municipalité doit annuellement, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, déposer devant celui-ci, une déclaration écrite mise à jour mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a sur le territoire de la municipalité ;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement :

QUE ce conseil municipal prend acte du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires Mme Bianca Perreault, conseillère no 2.

DÉPÔT RAPPORT FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

24-06-127 ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant;

ATTENDU que ce rapport est déposé au conseil et sera publié sur le site internet de la municipalité.

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que le conseil confirme le dépôt du rapport du maire et des faits saillants du rapport financier.

COALITION DE L'EST – LIEN ROUTIER INTERRIVES

24-06-128 Considérant la nécessité d'établir un nouveau lien reliant la rive nord et la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à l'est de Québec ;

Considérant que le dossier du transport dans la capitale concerne des acteurs qui vont au-delà de la Communauté métropolitaine de Québec;

Considérant que plusieurs municipalités de la région de Chaudière-Appalaches et de l'Est-du-Québec constituent une part intégrante de la zone d'influence de la Capitale-Nationale et devraient participer activement aux discussions sur le développement des transports et de la mobilité dans la région ;

Considérant que la Caisse de dépôt et placement du Québec déposera bientôt ses conclusions sur un réseau de transport structurant pour la région de Québec;

Considérant qu'il est crucial pour les organisations municipales de l'Est-du-Québec d'accéder à des infrastructures de transport structurantes afin de favoriser le développement économique et le tourisme ;

Considérant l'importance du transport de marchandises dans le développement économique de la région et de tout le Québec ;

Considérant l'état vétuste des infrastructures interrives entre la région de Québec et Chaudière-Appalaches et les risques qu'elles représentent pour la stabilité économique de la région de Québec et de l'Est-du-Québec ;

Considérant le besoin d'assurer des itinéraires sûrs et rapides pour les services d'urgence afin de garantir la sécurité des citoyens et citoyennes

Considérant qu'un lien interrives à l'est contribuerait à une meilleure structuration de l'offre de transport collectif sur le territoire ;

Considérant que la nouvelle Coalition de l'Est pour un lien interrives vise à regrouper autant des MRC, des municipalités locales que des entreprises, des organisations ou des associations ;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu à l'unanimité, de demander au gouvernement du Québec :

- De soumettre et présenter une ou plusieurs options pour la création d'un lien routier interrives à l'est de Québec ;

- De transmettre la présente résolution au premier ministre du Québec, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable ainsi qu'aux représentants du gouvernement dans la région ;

- De transmettre la présente résolution aux représentants de la Coalition de l'Est pour un lien interrives.

DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – APPUI

24-06-129 CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Municipalité d'Upton, par la résolution numéro 2024.04.81 et celle de la Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot, par la résolution numéro 139-05-2024, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur la fiscalité, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ);

CONSIDÉRANT que les municipalités locales doivent déboursier 50% des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

CONSIDÉRANT que le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

CONSIDÉRANT que les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

CONSIDÉRANT que les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

CONSIDÉRANT que le taux de taxes de la SQ est actuellement déterminé de manière unilaté-

rale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement

DE DEMANDER formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec;

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux instances suivantes, soit au ministère des Affaires municipales, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, au député de Drummondville, monsieur André Lamontagne, à la MRC de Drummondville, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération des municipalités du Québec et aux Municipalités du Québec.

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 3 juin 2024.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 406-2024 CONCERNANT UN EMPRUNT DE 2 129 164 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA 23E RUE ET DE LA RUE DUMAS

24-06-105 Attendu que le conseil juge nécessaire d'adopter un règlement d'emprunt afin de réaliser les travaux de réfection de la 23e Rue et de la rue Dumas;

Attendu que l'avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil tenue le 13 mai 2024;

Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière a reçu une subvention avec PRIMEAU 2023;

En conséquence,

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement que le conseil adopte le règlement no 406-2024 concernant un emprunt de 2 129 164 \$ pour des travaux de réfection de la 23e Rue et de la rue Dumas.

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, www.stcomelinier.com

Onglet «municipalité».

Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».



Conseil municipal

Gabriel Giguère, maire
Simon Breton, conseiller poste 1
Bianca Perreault, conseillère poste 2
Yvan Bélanger, conseiller poste 3
Steven Lebel, conseiller poste 4
Jean-Denis Paquet, conseiller poste 5
Alain Dumas, conseiller poste 6

Prochaines assemblées
régulières du conseil municipal 2024

Lundi le 8 juillet, 19h
Lundi le 12 août, 19h
Prenez note que les
assemblées ont lieu à la
salle Optimiste,
au 2e étage de l'aréna.

Nouvelle adresse
de l'hôtel de ville
1362, rue Principale



AVIS À LA POPULATION

Nous vous demandons de ne pas renouveler votre médaille
pour le moment.

Suite aux derniers événements concernant
l'Escouade canine MRC,

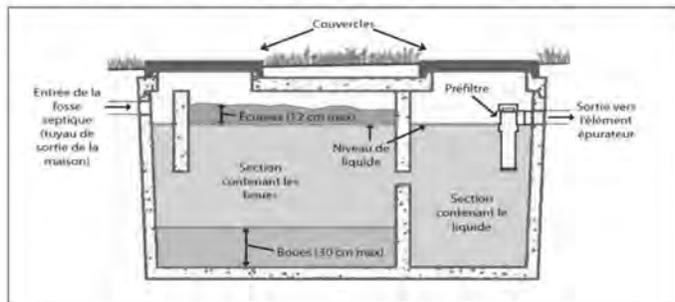
Nouvelle méthode retenue pour la MRC Beauce-Sartigan à compter de janvier 2023
Vidanges des fosses septiques

1. Vidange sélective pour toutes les fosses septiques :

La vidange sélective est une méthode de vidange des fosses septiques qui consiste à retirer les boues, les écumes et le liquide se trouvant entre la couche des écumes et celle des boues, et à retourner dans la fosse septique uniquement le liquide débarrassé des écumes et des boues (liquide clarifié).

Le liquide clarifié qui est retourné dans la fosse septique contribue au réensemencement de la population bactérienne. Celle-ci est très importante, car elle effectue la majorité du traitement des matières organiques contenues dans les eaux usées domestiques.

- Notez que les fosses septiques en période hivernale seront vidangées complètement.



Quelques avantages d'une vidange sélective par rapport à une vidange totale des fosses septiques :

- a) Réduire le volume de matières résiduelles (boues, écumes et liquide) acheminé au centre de traitement.
- b) Réduire la consommation d'eau potable. Lors d'une vidange sélective, le liquide clarifié remplace l'eau potable. (Lors d'une vidange totale d'une fosse septique, une bonne pratique consiste à remplir la fosse à un certain niveau avec de l'eau claire afin d'éviter sa déformation ou son déplacement dus aux pressions externes).
- c) Vidanger un plus grand nombre de fosses septiques avec un camion. La réduction des déplacements a pour effet de réduire l'émission de gaz à effet de serre par le camion.

2. Vidange complète pour les fosses de rétention :

Tous les compartiments des fosses de rétention (fosses scellées) doivent toujours être vidangés complètement de son contenu.

Centre régional de traitement des boues

Par courriel: fosse@vsjb.ca

(une confirmation vous sera acheminée)

Par téléphone: 418 397-8479

(en tout temps sur une boîte vocale)

ou 418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

Cédule des vidanges des fosses septiques 2024

Municipalité de St-Côme-Linière au complet

16 au 20 septembre

23 au 27 septembre

Aux utilisateurs de gros conteneurs à déchets:

L'entrepreneur responsable de la cueillette des déchets rappelle aux utilisateurs de gros conteneurs que si le conteneur déborde et que le couvercle ne ferme pas, ils ne seront pas en mesure de le vider. Le couvercle doit être fermé en tout temps afin qu'aucune matière ne tombe par terre ou sur le camion pendant la collecte. Si une telle situation se produit, le conteneur ne pourra donc pas être vidé.

Merci de votre collaboration.



Informations générales



Depuis 1933... 90 ans!

Ferrières
De retour en septembre
Bonnes vacances à toutes!
Le Conseil.

La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressés ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis :

418-685-3654

ou Louise :

418-685-1273

Vous voulez en apprendre plus sur les organismes dans la région, n'hésitez pas à consulter le site: lastationcommunautaire.org

Marché mobile
Beauce-Sartigan

MANGEONS LOCAL
Plus que jamais!

Saint-Côme

4 août 2024

De 9 h 30 à 12 h

Stationnement de l'aréna
(1517, 19e Rue A)

Venez acheter directement de vos productrices et producteurs

Une initiative de

Merci à nos partenaires

UPA ÉVALUÉS NOUSSE POUVOIR GRANDIS Beauce-Sartigan Desjardins Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan Assemblée nationale du Québec Samuel Poulin Député de Beauce-Sud

QUELQUES RAPPELS

Avis public

Nettoyage des terrains

La municipalité de St-Côme-Linière désire aviser ses citoyens de bien vouloir procéder au nettoyage de leurs terrains en y enlevant les nuisances, carcasses de véhicules, pneus, vieux matériaux de construction, tas de terre, etc., afin d'éliminer les risques d'insalubrité et autres nuisances, le tout conformément au règlement no 183-08. À défaut, les contrevenants sont passibles d'une amende de 200 \$ et d'une ordonnance de la cour municipale, permettant à la municipalité de faire les travaux de nettoyage et d'en récupérer les coûts, et les ajoutant au compte de taxes. Il est de la responsabilité des propriétaires de terrains: de voir à nettoyer et faucher les terrains vagues du périmètre urbain ainsi que ceux ayant une utilisation commerciale ou résidentielle dans le périmètre rural, d'effectuer la tonte des pelouses au besoin.

Merci de votre collaboration!



Faisons preuve de civisme
en ramassant les excréments de notre animal,
que ce soit **chien** ou **cheval**.

Ceci favorisera un environnement propre et
agréable pour tous.

Merci de votre collaboration.



Nous demandons la collaboration de tous: Lorsque vous transportez de la terre, du gravier, du gazon ou autres et qu'une partie de votre chargement tombe sur la voie publique, bien vouloir nettoyer le tout, ceci pour éviter des conséquences regrettables.

Merci de votre collaboration.

Dépôt d'huiles diverses

Il faut dorénavant vous rendre à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus. Le service demeure sans frais.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

695, rang Saint-Joseph
Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0
info@ricbs.qc.ca
418 685-2230

Merci de votre collaboration



JeuDis musicaux

2024 19h

Dans le stationnement de l'aréna

- 27 Juin → Louis-André & Yves
(Rock, Blues, Québécois, Pop)
- 4 Juillet → Steve Lachance
(Rétro, Pop, Rock, Country)
- 11 Juillet → La Galère acoustique
(Rock, Country, Alternatif, Populaire)
- 18 Juillet → Jean-Guy & Line
(Rétro, Populaire, Country)
- 25 Juillet → Festival Ça danse en Country
- 1er Août → Les love me Dudes
(Soft Rock)
- 8 Août → Paradox
(Rétro, Rock, Classique,)
- 15 Août → Canyon
(Rock, Rétro, Populaire, Country)



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CÔME-
LINIÈRE



1551, 19^e Rue
Saint-Côme-Linière
(418) 685-2700
histoire@telus.net

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

Les bureaux de la Société historique, situés au presbytère, sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres.

Heures d'ouverture:
Lundi et mercredi 13h à 16h
1^{er} dimanche du mois 13h à 16h
Sur demande: (418) 215-3365

Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant **votre carte de membre (10\$)**. Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets.



La famille d'Augustin Poulin lors des noces de diamant de Sévère Poulin et d'Angèle Boulet, le 4 juillet 1919.

En avant, debout à gauche: Joseph Poulin et Alfred Poulin.

Assis: Marie-Jeanne Poulin, Simone Poulin, Alphonse Poulin et Marie-Louise Poulin.

Debout à droite: Marie Poulin, Sévère Poulin et Philius Poulin.

En arrière: Sévère Poulin, Angèle Boulet, le curé François Philibert Lamontagne, Augustin Poulin et Bertha Vigneault. Lors de leur mariage, en 1859, Sévère Poulin et Angèle Boulet étaient établis dans le canton de Jersey.

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, fonds Noëlline Dumas (133-5)

FAITES VOTRE PART ZERO NOYADE

Nouvelle réglementation sur la sécurité
pour toutes les piscines résidentielles.



Chaque été, de jeunes enfants échappent à la surveillance de leurs parents et sont sujets à des noyades, parfois fatales, dans les piscines résidentielles du Québec.

Ainsi, à l'approche de la saison estivale, le gouvernement du Québec multiplie ses efforts de sensibilisation à la sécurité des piscines résidentielles. Dans ce contexte, il est crucial d'informer les propriétaires de piscine sur les règles à respecter. *Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures telles que l'installation d'une clôture munie d'une porte de sécurité. Il prévoit également l'obtention d'un permis municipal pour les travaux relatifs à l'installation d'une piscine et à l'aménagement des équipements attenants, tels qu'une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

Il est important de rappeler que les propriétaires des piscines installées avant le 1er novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leur installation. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.

Le gouvernement met à la disposition de la population divers outils permettant de sécuriser une piscine résidentielle selon les normes en vigueur. Veuillez consulter le quebec.ca/piscinesrésidentielles pour obtenir davantage de renseignements.

SKATEPARK BÂTIMENT SERVICE OUVERT 9H00-21H00

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CÔME-
LINIÈRE

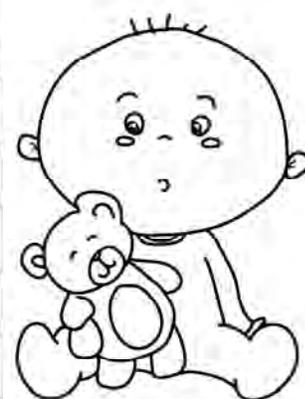
TERRAIN DE TENNIS MAINTENANT ACCESSIBLE

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CÔME-
LINIÈRE

Emplois étudiants

Prenez note que la Municipalité de St-Côme-Linière a un simple rôle d'intermédiaire dans cette offre et ne pourra, en aucun cas, être tenue responsable en cas d'insatisfaction dans les services rendus.

Gardiennage			
Nom	# Téléphone	Âge	Gardiens avertis
Karolann Gagné	(418) 225-6368	13 ans	Oui
Rosalie Morrissette	(418) 685-2520	13 ans	Oui
	(581) 372-6512		
Édouard Loignon	(418) 957-5469	13 ans	Oui
Constance Rhéaume	(418) 215-1398	13 ans	Oui
Julianne Veilleux	(418) 215-4776	13 ans	Non
Marilys Gaudreault	(418) 957-5364	13 ans	Non



Travaux extérieurs		
Nom	# Téléphone	Âge
Ryan Gagné	(418) 225-6368	12 ans
Loïc Veilleux	(418) 685-2969	12 ans
Julianne Veilleux	(418) 215-4776	13 ans
Karolann Gagné	(418) 225-6368	13 ans
Arnaud Fillion	(418) 685-2329	13 ans
Édouard Loignon	(418) 957-5469	13 ans
Loïc Rhéaume	(418) 215-1398	14 ans
Nathan Fauchon	(581) 372-8312	15 ans

ACTIVITÉS-LOISIRS



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1  Fête du Canada	2 Club de marche 9h 	3	4  Jeudis musicaux 19h	5	6  Soirée Patins à roulettes 18h-20h
7	8	9 Club de marche 9h 	10	11  Jeudis musicaux 19h	12	13
14	15	16 Club de marche 9h 	17	18  Jeudis musicaux 19h	19  cinéma plein air	20
21	22	23 Club de marche 9h 	24	25  Ça danse en country	26  Ça danse en country	27  Ça danse en country
28  Ça danse en country	29	30 Club de marche 9h 	31	Peut être sujet à changement surveiller la page Facebook de l'aréna		



Aréna St-Côme-Linière

Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

Pour informations supplémentaires, veuillez contacter le service des loisirs. Tél.: (418) 685-3825 poste 304



**LOCATION
SALLE
OPTIMISTE**
POUR VOS:
**BAPTÊMES, SHOWERS,
 PARTYS DE BUREAU,
 FÊTES FAMILIALES, ETC.**
**PLUSIEURS
 DISPONIBILITÉS**

**CONTACTEZ LE SERVICE
 DES LOISIRS
 418 685-3825 POSTE 304**



Tarifs piscine

Résident

Barboteuse	Gratuit
Enfant 0-4 ans	Gratuit
Adulte et enfant de 5 ans et +	3\$
Famille	6\$

Non-résident

Enfant 0-2 ans	Gratuit
Enfant 2-4 ans	2\$
Adulte et enfant de 5 ans et +	5\$
Famille	10\$

SALLE PAROISSIALE

Pour la location de la salle paroissiale,
veuillez contacter :

Marie-Louis Lachance au (418) 685-3654
ou (418) 313-3373

Pascal Poulin au (418) 685-3929

Horaire Piscine

Lundi au Vendredi 13h00 à 20h00

Samedi et Dimanche 12h00 à 17h00

Du 24 Juin au 18 août 2024



**Vous souhaitez devenir
famille d'accueil?
Et pourquoi pas!
Nous sommes là pour vous
accompagner!**

Devenir famille d'accueil est une décision importante qui aura un impact sur la vie d'un enfant et sur la vôtre. Vous décidez de vous investir auprès d'un enfant; le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches sera présent pour vous accompagner.

Quelques exemples de soutien qui vous seront offerts :

L'accès à des services spécialisés en fonction des besoins spécifiques de l'enfant (ex. : éducateur, psychologue, etc.).

Le soutien des intervenants du CISSS de Chaudière-Appalaches lors de l'intégration de l'enfant dans votre famille, à propos des services à offrir ou pour donner des moyens concrets permettant de mieux connaître et aider l'enfant ou l'adolescent qui vous est confié;

Des formations, selon une programmation annuelle, tels que : formation sur l'attachement, sur la communication non violente, les lois, etc.

Une rémunération, fixée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, pour couvrir les frais de chaque enfant ou adolescent confié.

Pour chaque enfant confié, la rémunération minimale est de 2 000 \$ par mois.

Des documents pour vous aider à mieux cerner la problématique de l'enfant ou l'adolescent.

Des services d'urgences psychosociales accessibles 24 heures sur 24.

**Apprenez-en davantage sur les 7 étapes
pour devenir famille d'accueil en consultant cisssca.com/fa.**



Remerciements

Bénévoles du Comptoir d'Aubaines

Les membres du CCOL de la Communauté de Saint-Côme désirent remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps au bon fonctionnement du Comptoir d'Aubaines.

Les profits du Comptoir d'Aubaines servent principalement aux organisations suivantes :

- École Kennebec
- Résidence Marie-Pier
- Fab.Saint-Georges-de-Sartigan
(uniquement pour la Communauté de Saint-Côme)



Comptoir d'Aubaines

Heures d'ouverture

Mercredi	13h00 à 15h30
Jeudi	13h00 à 15h30 18h00 à 19h30
Vendredi	13h00 à 15h30



Au sous-sol de la salle paroissiale,
1547, 19e rue, St-Côme-Linière

Bureau municipal Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi:

8 h - 12 h 00

13 h - 16 h 30

Vendredi :

8 h - 12 h 00

**CET ÉTÉ L'ESCOUADE BLEUE
EST À VOS PORTES**



Attention!

Cet été, des étudiants formant l'escouade bleue de la Régie, circuleront dans les rues de votre municipalité pour vous informer, sensibiliser et éduquer à la bonne pratique du recyclage.

Service de popote roulante, 2 jours/semaine, Saint-Côme

Clientèle:

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants

Informations :

418 228-0007

www.benevolatbeauce.com

 Devenons amis!



Association
Bénévole
Beauce-
Sartigan



TIRE DE PONEY

S T - C Ô M E L I N I È R E



ALCOOL
CANTINE

Prix entrée : 5\$
12 et moins : gratuit

13 JUILLET, 2024 | 13:00PM

1540, ROUTE PRÉSIDENT KENNEDY, SAINT-CÔME LINIÈRE
TERRAIN SOCCER

CLUB DE TIRS DES CHEVAUX DE LA
BEAUCE



Il fait très CHAUD!

40°
30°
20°



Précautions à prendre pour les enfants

En période de grande chaleur, l'état de santé d'un enfant de moins de 5 ans peut se détériorer rapidement.

Assurez-vous :

-  de lui faire boire de l'eau régulièrement et si possible l'équiper d'une gourde ;
-  de rafraîchir sa peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée ;
-  de lui faire prendre un bain frais aussi souvent que nécessaire ;
-  de lui faire passer quelques heures par jour dans un endroit climatisé ou frais ;

-  de planifier ses activités extérieures idéalement avant 10 h et après 16 h ;
-  de l'habiller avec des vêtements légers ;
-  de lui couvrir la tête d'un chapeau à large bord.

 Pour le bébé allaité, offrir le sein à la demande. Il est tout à fait normal qu'il tète plus souvent.
Pour le bébé nourri aux préparations commerciales pour nourrisson, en offrir plus souvent. Pour le bébé de plus de six mois, offrir de l'eau en petites quantités après ou entre les boires.

Ne jamais laisser un enfant ou un bébé seul dans une voiture ou une pièce mal aérée, même quelques minutes.

JEUX D'EAU OUVERTS 9H00 À 21H00, 7 JOURS



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**

 Saint-Côme dès le 28 mai 2024 Durée de 8 semaines
dans la cours de l'école / dans l'aréna en cas de pluie

1,2,3...
ZUMBA

ANNULÉ

Informations:

Stéphanie Boulay 418-230-2318

Lucie Gilbert - Service des loisirs
418-685-3825 poste 304

Présentez-vous directement sur place /
payable en argent à chacun des cours



Chute à livres

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- Veillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est refermé correctement.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement.

**Nouveautés «best-sellers»
à la bibliothèque municipale
Location à 2.50\$ / 2 semaines**

**Seule la collection «best-sellers»
est payante.
Tous les autres livres et magazines
sont gratuits.**

JUILLET 2024

Horaire estival

DIM	LUN	MARDI	MERC	JEUDI	VEN	SAME
Fermée	1 Fermée fête du Canada	2 8h30-12h00 12h00-16h30 18h30-20h30	3 8h30-12h00 18h30-20h30	4 Fermée	5 Fermée	6 Fermée
7 Fermée	8 8h30-12h00 12h00-16h30	9 8h30-12h00 12h00-16h30 18h30-20h30	10 8h30-12h00 18h30-20h30	11 Fermée	12 Fermée	13 10h00-12h00
14 Fermée	15 8h30-12h00 12h00-16h30	16 8h30-12h00 12h00-16h30 18h30-20h30	17 8h30-12h00 18h30-20h30	18 Fermée	19 Fermée	20 Fermée
21 Fermée	22 8h30-12h00 12h00-16h30	23 8h30-12h00 12h00-16h30 18h30-20h30	24 8h30-12h00 18h30-20h30	25 Fermée	26 Fermée	27 10h00-12h00
28 Fermée	29 8h30-12h00 12h00-16h30	30 8h30-12h00 12h00-16h30 18h30-20h30	31 8h30-12h00 18h30-20h30	Fermée	Fermée	

La bibliothèque est maintenant située au sous-sol du presbytère, au **1551, 19^e Rue à St-Côme-Linière**. N'hésitez pas à communiquer avec nous au **(418) 685-3825 poste 205** pour toutes questions et restez à l'affût pour des mises à jour supplémentaires, via notre page Facebook.

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

Tu aimes

- animer des groupes d'élèves
- travailler en équipe
- être créatif

Viens prendre part à ce projet du CJE Beauce-Sud!



Les animations seront offertes aux classes de 6e année de l'école des Deux-Rives, à Saint-Georges

Séance d'information
24 juillet, 18 h, au CJE

Nombre d'inscriptions limité
Date limite d'inscription :
1er octobre 2024



Qui contacter?
Anthony Mathieu

anthony.mathieu@cjebeauce-sud.com
418 228-9610, poste 105

Allocation pour ta participation \$\$\$

Conditions :

- Être âgé entre 18 et 35 ans
- Habiter sur le territoire de Beauce-Sud



SARL

POURQUOI FAIRE AFFAIRE AVEC NOUS ?

Émission de listes à jour de logements disponibles sur le marché de la MRC Beauce-Sartigan, deux fois par semaine.

- Soutien personnalisé selon la situation du ménage
- Obtention d'outils de recherche de logement
- Collaboration et référence vers d'autres ressources ou services
- Mise en place d'un protocole d'urgence pour l'hébergement temporaire, de l'entreposage d'urgent



Pour nous joindre:

Tél.: 418-228-0239

Courriel: soutienclientele@ohsudchaudiere.com

CLUB COURSE ST-CÔME LES JEUDIS 18:30 DÉPART DE L'ARÉNA



VIACTIVE DE JOUR

À SAINT-CÔME

Vie Active prend une pause! De retour en septembre!



Lieu: Salle paroissiale

Animatrice
Odile Lessard



Lieu : salle de l'Aréna
GRATUIT
animatrice
Nathalie Vigneault

LES MARDIS

★ 10H00 À 11H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À
ANNE ROY 418-228-0007

LES MERCREDIS

★ 18H00 À 19H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À
NATHALIE VIGNEAULT 418-685-2476

Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. L'invitation est lancée à tous les promoteurs... Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Il est possible de faire votre demande de permis en ligne via notre site internet (onglet service/demande de permis construction). Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page.

Si vous ne voulez pas procéder en ligne, veuillez composer le 418-685-3825 ou encore transmettre votre demande par courriel à st-come@stcomelinier.com.

Merci de votre collaboration!

Terrains résidentiels à vendre

18e Rue

Pour informations:
Les Entreprises
Dennis Poirier Inc
418-230-8088

Courriel :
dennispoirier@hotmail.com



Terrains résidentiels à vendre

Terrains situés sur la
16e Rue, entre la
12e Avenue et la
16e Avenue, asphaltée.

Services d'aqueduc et d'égout inclus.

À proximité des services municipaux:
École, aréna, église,
bureau de poste, etc.

Pour information:

Daniel Dumas
(418) 226-8370

Courriel:
danieldumas@hotmail.ca

Terrains disponibles au parc industriel

Pour informations:
(418) 685-3825

Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca

Nouveau promoteur immobilier !

Projet de jumelés et maisons neufs à vendre à Saint-Côme-Linière dans la 13e rue et 16e rue.

Construction Linière, nouvelle entreprise locale, fait maintenant des constructions neuves aux allures chics et contemporaines. L'entrepreneur propose un rapport qualité/prix sans égal !

Situé dans le cœur du village, vous aurez accès à l'école primaire, l'aréna et plusieurs autres services de choix et installations sportives.

13e rue

Phase 1 – en cours

Phase 2 – à venir

Phase 3 – à venir

Contactez-moi dès maintenant pour obtenir plus d'informations !

Johnny Bougie

bougiejohnny@gmail.com

AVIS AUX PROMOTEURS

Lot de terrains à vendre 17e rue

Pour information: Municipalité St-Côme-Linière

418-685-3825

poste 202





Havre l'Éclaircie

Tu peux nous joindre en tout temps au

418 227-1025 ☎ 1 800 709-1025

24 heures sur 24, 7 jours par semaine

**Maison d'hébergement et de transition pour femmes
victimes de violence conjugale et leurs enfants**

Logements disponibles au HLM:

Adresse : 1375, 5e Avenue,
Saint-Côme-Linière

1 chambre

Pour toutes questions:
418-228-0239.

**Les formulaires de demande de
logement sont disponibles au
bureau municipal.**

L'aide alimentaire pour la MRC de Beauce- Sartigan

(Difficultés financières, perte d'emploi, maladie, etc.)



La Maison de la Famille Beauce-Etchemins

418-228-0097

aidealimentaire5@gmail.com

Centre d'Écoute

du CEPS Beauce-Etchemins



Téléphone: 418-228-3106

Courriel:

cepsaa@jp4b.net

Aider sans s'épuiser
Le Siillon

Une personne de votre entourage semble avoir un trouble majeur en lien avec sa santé mentale? N'hésitez pas à communiquer avec nous!

TERRITOIRE: BEAUCE-ETCHEMINS

NOS SERVICES

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES & FAMILIALES
GROUPE D'ENTRAIDE | GROUPE PSYCHO-ÉDUCATIF | SENSIBILISATION

418-227-6464 | www.lesillon.com



Réservation 418-227-2626

Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :

(Horaire selon vos besoins)

- ✓ de soins de santé
- ✓ de services sociaux
- ✓ de services d'éducation ou de formation postsecondaire
- ✓ des démarches d'insertion à l'emploi

Vous avez également la possibilité d'utiliser nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (pour tous types de déplacements) trois départs de votre municipalité par jour et trois retours de St-Georges vers votre municipalité.

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

- ✓ L'horaire du centre d'appel est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
- ✓ L'horaire du taxi collectif est du dimanche au samedi du 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

*** Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de Saint-Georges seront redirigés vers le Taxibus



MAISON DE
LA FAMILLE
BEAUCE-ETCHEMINES
LA GRANDE
OURSE

REPRISE DU SERVICE DE RÉPIT à 1\$!!!

Ce service permet **aux parents** de la municipalité de St-Côme-Linière de bénéficier d'un moment de **répit** de quelques heures, **soit d'une demi-journée, 2 fois par semaine.**

- **Quand:** Les mercredis et jeudis | 8h30 à 11h30
- **Pour qui:** Enfants 2 - 5 ans
- **Coût:** 1\$ / enfant
- **Où:** Aréna de St-Côme (2e Étage)
- **Par qui:** Des éducatrices professionnelles

Juste pour vous les parents !

INSCRIPTIONS | INFORMATIONS
418-228-9192

Inscriptions obligatoires par téléphone chaque lundi dès 8h30.
Certaines conditions s'appliquent.



Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 106: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations: M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Gervais Morin au 418-685-3149.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
1408 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomelinier.com

www.stcomelinier.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale**

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472

Offres d'emploi

Municipalité St-Côme-Linière

Prenez note qu'en raison des délais requis, il n'est pas toujours possible de publier toutes les offres d'emploi dans le Babillard. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook de la municipalité.

Réservation
418-227-2626



**ENCOMBRANTS
MÉNAGERS
(418) 685-2230**



Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811
Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec

Vrac, livraison et chargement sur place



EXCAVATION
JAMES VEILLEUX inc.



- Pierre et gravier
- Paillis de cèdre
- Terreaux et sable

James Veilleux 418-230-8242 St-Côme-Linière

**ME MARIE-EVE
POULIN**

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.